

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, [consultez la copie web](#)



Newsletter RANCOPER n°28 - Décembre 2022



ÉDITO

Chèr-e-s membres du Réseau,

Depuis 2013, le réseau RAN COPER vous accompagne dans vos démarches d'achats durables et responsables, dans un contexte et un cadre réglementaire en constante évolution. Forte de ses 17 structures adhérentes, le réseau a pu prendre un nouvel essor en passant au statut associatif le 29 mars dernier.

Grâce à votre mobilisation et au soutien renouvelé de ses partenaires financiers et techniques, RAN COPER pérennise ses actions auprès des acheteurs normands. Durant ces premiers mois en tant qu'association, ses adhérents ont pu

prendre pleinement part à la gouvernance du réseau et bénéficier de ses services mutualisés.

Le COPIL a eu lieu le 8 décembre dernier et à cette occasion la feuille de route 2023 a été présentée. Les actions seront riches l'an prochain, avec le maintien des animations auprès de nos adhérents, mais aussi de nouveaux services.

Vous serez accompagné sur les sujets d'actualité :

- ✓ animation de formations et webinaires,
- ✓ pilotage et renforcement du service d'AMO-flash « conseil minute en ligne »
- ✓ développement d'outils/dispositifs adaptés à vos contextes,
- ✓ rencontres techniques régionales et en interne, au sein des structures adhérentes, groupe de travail,
- ✓ accès à un site dédié et à un centre de ressources...

Nous avons récemment lancé [l'appel à cotisations 2023](#), profitez-en pour rejoindre notre réseau engagé. Vous pourrez ainsi bénéficier de l'ensemble des services et de la force du collectif Ran Coper.

Toute l'équipe du RAN COPER se tient prête à vous soutenir dans la prise en compte des enjeux actuels dans la commande publique, et se joint à moi pour vous souhaiter de **très joyeuses fêtes de fin d'année** ! 🎄🍷🌟

Cordialement,

Pierre-Antoine PRIMONT – Président de l'association RAN COPER



Les Brèves du RAN-COPER



Lancement du Guichet vert

Le nouveau service de conseil aux acheteurs publics, le « Guichet vert », a été lancé le 28 septembre par le Commissariat général au Développement durable, une direction du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires.

Ce dispositif permet aux structures soumises au Code de la Commande publique d'adresser une question relative à un projet d'achats afin de structurer leur démarche, et de recevoir gratuitement une réponse de conseil environnemental de premier niveau.

Grâce à ce service, les structures peuvent bénéficier d'un rappel de la réglementation

applicable à une famille d'achats donnée, de la mise en relation entre structures ayant un projet similaire, de retours d'expériences, de guides et ressources qualifiées ou encore de conseils pour réaliser un sourcing.

Le Guichet vert fait l'objet d'une coordination nationale, mais est déployé sur le terrain par les réseaux régionaux pour une commande publique durable. Le RAN COPER reçoit donc les questions adressées par des acheteurs normands.

Grâce à son fonctionnement en écosystème avec les réseaux régionaux interprofessionnels, les opérateurs économiques locaux, les réseaux de facilitateurs sociaux et les réseaux des autres régions en charge du Guichet vert, le Guichet vert RAN COPER offre des réponses de premier niveau tout en intégrant une appréhension du maillage économique normand aux structures qui le sollicitent.

Un webinaire dédié au lancement du Guichet vert RAN COPER s'est déroulé le 25 novembre. Le replay est visible [ici](#).

Vous pouvez poser votre question relative à un projet d'achat durable en remplissant le formulaire [ici](#).

[Plus d'infos sur la page Guichet Vert du Ran Coper >>](#)

Retour sur la Journée Technique du 30 juin 2022 « Evolutions juridiques et réglementaires récentes... S'associer en réseau pour relever les défis ».



La journée technique du RAN COPER s'est déroulée le 30 juin 2022 au Conseil Régional. Elle a permis aux acteurs du réseau de bien comprendre le rôle et les missions du réseau suite à sa création associative en mars dernier et au Plan National d'Actions pour les Achats Durables récemment lancé, mais aussi de s'informer sur l'actualité réglementaire et juridique. La commande publique se structure et s'engage vers des achats de plus en plus durables et responsables. Les acteurs concernés ont besoin d'outils et de soutien pour absorber la quantité d'évolutions relative au développement durable impactant radicalement cette matière. Cette journée dédiée a rassemblé environ 50 personnes.

Alexandra Lamotte du Commissariat Général au Développement Durable était présente lors de cette journée pour détailler le nouveau Plan National d'Actions pour des Achats Durables et répondre aux diverses questions.

L'entreprise AfB a également été invitée par le réseau RAN COPER pour mettre en lumière l'application d'une des exigences issues de la loi Anti-gaspillage et économie circulaire de 2020 et de son décret d'application du 09 mars 2021 avec l'obligation d'acquérir par la commande publique des biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées.



Lancement d'un groupe de travail sur le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER)

Le Plan National pour des Achats Durables propose, dans son action n°13, l'accompagnement au développement de schémas de promotion des achats socialement et écologiquement responsables. Le Commissariat Général au

Développement Durable (CGDD) du Ministère de la Transition Ecologique, pilote de ce plan, apporte un soutien au réseau RAN COPER pour proposer de nouveaux services à ce sujet.

En début d'année prochaine, le **RAN COPER lancera un groupe de travail dédié au SPASER.**

Il est ouvert à toutes les structures normandes soumises au code de la commande publique et dans l'obligation de publier et animer un Schéma de Promotion des achats socialement et écologiquement responsable.

La mise en place de ces plans d'organisation des achats durables sont de véritables outils stratégiques pour vos structures, c'est pourquoi nous avons également décidé d'ouvrir cet espace de travail aux structures n'atteignant pas le volume minimum d'achats imposant l'obligation mais souhaitant déployer cet outil.

L'animation des travaux collectifs se déroulera sur une période de 12 à 18 mois et comprendra :

- Des temps de montée en compétence collective par l'échange et le partage d'expérience (ateliers collectifs, webinaires avec des intervenants, experts et partenaires incontournables de la thématique),
- La compilation collective de ressources et méthodes efficaces en lien avec les travaux des autres réseaux et adaptée à votre territoire régional.

>> **Pour en savoir plus ou manifester votre intérêt, écrivez à: contact@ran-coper.fr**



2 ressources sur l'économie circulaire pour vous aider dans vos projets !

- **La boîte à outils de réutilisation : fiches de matériaux**

Cette boîte à outils a été réalisée par Rotor vzw/asbl dans le cadre du projet européen Interreg FCRBE - Facilitating the Circulation of Reclaimed Building Elements, soutenu par l'ensemble des partenaires du projet. Elle est composée d'une collection de 36 fiches pratiques pour le réemploi des matériaux dans les projets. Elles sont destinées aux concepteurs, prescripteurs et autres membres des équipes de projet de construction souhaitant réutiliser ces matériaux ou produit de construction. Cette collection de fiche vise à rassembler les informations disponibles à ce jour susceptibles de faciliter la réutilisation des matériaux et produits de construction. Vous pouvez la télécharger gratuitement [ici](#).

- **La boîte à outils « Développer le réemploi des matériaux grâce à la commande publique » du Réseau d'acheteurs publics RESECO et la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) Bretagne.**

Le RESECO et la Cress Bretagne ont annoncé la publication d'une boîte à outils à destination des maîtres d'ouvrage pour faciliter le réemploi et la valorisation des matériaux du bâtiment dans la commande publique. Véritable support et aide à la réflexion pour concevoir les projets en tenant compte de la dimension réemploi des matériaux, cette boîte à outils a pour objectif d'orienter les acheteurs publics vers les ressources existantes selon leurs besoins. Elle donne également à voir la diversité des acteurs ESS engagés sur les enjeux de réemploi des matériaux du bâtiment. Pionniers, ils ont produit des ressources, partagé leurs retours d'expérience et peuvent accompagner les acheteurs publics dans leurs projets en apportant des réponses à leurs besoins. Organisée suivant 5 rubriques : Comprendre, S'outiller, S'inspirer, Se former, Identifier les acteurs. Laissez-vous guider et découvrir une diversité de ressources clés en main pour vous aider dans vos projets.

A télécharger [ici](#)



En réponse à la loi dite AGEC : Vos « Bureaux de demain » pour favoriser le réemploi et limiter les déchets dans vos projets d'aménagement de bureaux !

Le Cerema et l'Institut français pour la Performance du Bâtiment (IFPEB) ont organisé trois webinaires thématiques pour présenter la démarche "Bureaux de demain", un projet visant à encourager les professionnels franciliens et normands à favoriser le réemploi et limiter les déchets dans leurs projets d'aménagement de bureaux.

Les replays sont accessibles [sur le site du Cerema](#).

Et ailleurs

Publication des conclusions du Conseil de l'Union européenne sur le développement de marchés publics durables

Le 9 juin 2022, le Conseil de l'Union européenne a adopté les conclusions proposées par la Présidence française visant à rendre plus durable la commande publique européenne. Ces conclusions appellent la Commission et les Etats membres à travailler étroitement avec le Parlement européen à l'adoption de règles communes pour qu'à terme tous les contrats de la commande publique promeuvent la transition vers une économie plus verte, innovante, circulaire et socialement responsable. En pratique, chaque contrat devra intégrer des considérations relatives au développement durable, ces considérations pouvant se traduire dans la définition du besoin, l'application de critères d'attribution des contrats, les spécifications techniques ou encore des conditions d'exécution contribuant au développement durable dans ses trois dimensions économique, environnementale et sociale.

[>>Plus d'informations](#)

Trophées de la Commande publique

Le 24 novembre dernier s'est déroulée la cérémonie 2022 de remise des Trophées de la commande publique, organisée par achatpublic.com en partenariat avec le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Cinq prix ont été remis par Thomas Lesueur, Commissaire général au Développement durable, aux structures qui travaillent à améliorer leurs politiques d'achats durables.

Retrouvez les lauréats 2022 sur le site des Trophées de la commande publique [ici](#) et revivez la cérémonie [ici](#).



Prise en compte de l'évolution des prix des denrées alimentaires dans les marchés publics de restauration

Suite à l'avis du Conseil d'Etat rendu le 15 septembre 2022, le directeur du cabinet de la Première ministre a adressé, le 29 novembre 2022, aux directeurs de cabinet des membres du Gouvernement, aux secrétaires généraux et aux préfets, une nouvelle circulaire relative à

l'évolution des prix des denrées alimentaires dans les marchés publics de restauration. Elle abroge la circulaire n°6335/SG du 23 mars 2022 sur la prise en compte de l'évolution des prix des denrées alimentaires dans les marchés publics de restauration. Elle rappelle la possibilité pour les acheteurs de renégocier des prix ou des autres clauses financières du contrat en application de l'article R.2194-5 ou de l'article R.3135-5 du code de la Commande publique. Elle précise qu'une telle modification peut, sous certaines conditions, être combinée avec le versement au titulaire d'une indemnité d'imprévision. Elle réaffirme également la nécessité de prendre en compte les conditions économiques actuelles dans la préparation des nouveaux marchés, afin d'éviter les difficultés liées à une mauvaise anticipation de l'évolution des prix, et de rappeler les objectifs politiques en matière d'achat durable et bio que l'Etat s'est fixé en matière de restauration collective.

[>> Lien vers la Circulaire relative à l'évolution des prix des denrées alimentaires dans les marchés publics de restauration](#)

Nouvelle circulaire sur l'exécution des contrats de la commande publique dans le contexte actuel de hausse des prix de certaines matières premières

Suite aux conclusions de l'avis rendu par le Conseil d'Etat le 15 septembre 2022, la Première ministre a également pris une nouvelle circulaire le 29 septembre 2022. Elle abroge celle du 30 mars 2022. Dans un contexte de hausse des prix et de pénuries affectant sérieusement les conditions d'exécution et l'équilibre économique de plusieurs secteurs d'activité, cette Circulaire expose l'ensemble des solutions envisageables pour apporter une réponse équilibrée aux situations dans lesquelles l'équilibre économique des contrats se trouve bouleversé. Elle réaffirme l'exigence que les services de l'État ont à passer des marchés à prix révisables dans certaines conditions, mais aussi elle invite aussi les préfets à sensibiliser les collectivités locales et leurs établissements publics à ces règles et à ces principes.

[>> Lien vers la Circulaire relative à l'exécution des contrats de la Commande publique dans le contexte actuel de hausse des prix de certaines matières premières.](#)

Retour d'expérience



INTERVIEW DE CÉCILE LIDEC

Le réseau RAN COPER a pris le statut associatif le 29 mars 2022 afin de pérenniser les actions qu'il mène auprès des acteurs normands soumis au Code de la Commande publique depuis 2007.

Aujourd'hui nous donnons la parole à Cécile LIDEC, Directrice de l'aménagement et des services techniques de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle, élue secrétaire du Réseau RAN COPER lors de son assemblée de création. Où en est la collectivité dans sa démarche d'achats responsables, et comment bénéficie-t-elle de l'appui du réseau dans l'atteinte de ses objectifs ?

[>> Lire la suite](#)

Ressources Utiles

GUIDE

des aspects sociaux de la commande publique

Juillet 2022



Volet social : Le Guide sur les aspects sociaux de la commande publique

La direction des Affaires juridiques du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique a publié la nouvelle version actualisée et enrichie du guide OCEP sur les aspects sociaux dans la commande publique.

Réalisé en co-pilotage avec la direction des Achats de l'État (DAE) et la délégation générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle (DGEFP), et associant des acteurs de l'achat public et de l'économie sociale et solidaire, ce guide comporte une partie générale sur les considérations sociales, suivi de trois thématiques : l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, la promotion de l'égalité femmes-hommes, et les achats publics issus du commerce équitable. Outil de mise en œuvre des CCAG,

de la loi Climat et résilience et des objectifs du PNAD, le guide sur les aspects sociaux dans la commande publique a vocation à aider les acteurs à prendre en compte de manière plus ambitieuse les objectifs sociaux dans les achats.

[>> Accéder au guide, également téléchargeable par partie ou par fiche, et au dépliant](#)



Prise en compte de l'indice de réparabilité dans les achats publics : le guide est sorti il y a quelques jours!

Dès le 1er janvier 2023, les acheteurs publics devront prendre en compte l'indice de

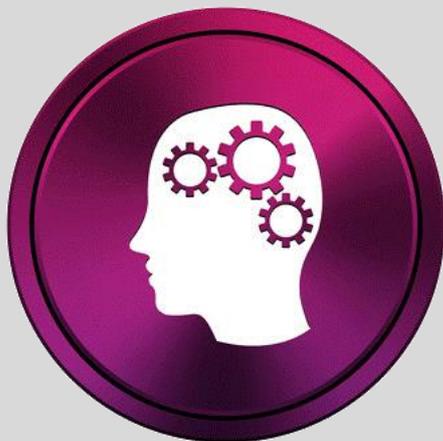
réparabilité des produits numériques lorsqu'il existe. Qu'est-ce que l'indice de réparabilité ? Quels produits et marchés sont-ils concernés ? Quelles sont les modalités de prise en compte ?

En vue d'accompagner les acheteurs publics dans la mise en œuvre de cette obligation, le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires publie un guide intitulé " La prise en compte de l'indice de réparabilité dans les achats publics".

[>> Plus d'infos sur le site du Ministère.](#)

[>> Lien direct vers le guide](#)

L'AGENDA RAN COPER ...



La prochaine formation du réseau est prévue les 7 et 8 février 2023 à Caen

Le réseau RAN COPER, en partenariat avec l'Ademe, propose à ses adhérents un module de formation sur le thème des Achats responsables et durables dans sa version actualisée et intégrant les évolutions réglementaires.

Objectifs du module :

- Etre en capacité de réaliser des achats publics éco et socio

responsables, conformément au cadre juridique proposé par le Code de la commande publique actualisé récemment suite aux parutions des Lois Anti-Gaspillage et Économie Circulaire (Février 20) et "Climat et Résilience" (Août 21),

- Etre en capacité d'identifier les intérêts d'une prise en compte des enjeux de développement durable et les obligations réglementaires applicables à la commande publique,
- Etre en capacité de s'approprier les leviers juridiques proposés par le nouveau cadre de la commande publique,
- Etre en capacité de s'appuyer sur des retours d'expériences et exemples opérationnels pouvant être transposés dans vos structures, à l'occasion d'échanges et ateliers pratiques.

Public visé :

- Acteurs publics concernés par les achats durables : services marchés/commande publique, agents en charge de la fonction « achats », agents/équipes de direction impliqués dans les démarches de Développement Durable/RSE, mais aussi les élu(e)s.
- Nous vous remercions également de bien vouloir faire suivre ces informations aux personnes susceptibles d'être intéressées dans vos structures et sur vos territoires

Le nombre de place est limité à 12 personnes. Nous vous rappelons que le choix des stagiaires est fait avec l'intention de maximiser le nombre de structures participants.

[Inscriptions et programme >>](#)



Événements des partenaires

- **A venir : la Journée départementale sur la Commande Publique socialement responsable**
Elle se tiendra dans l'Eure (27) le 7 mars 2023. Cet événement prendra le même format que les précédentes journées avec notamment l'identification des opportunités afin que les structures inclusives passent à l'action.

- **Retour sur notre participation le 8 novembre 2022 à la Journée départementale de la Commande publique socialement responsable**

Le réseau a été sollicité par COORACE Normandie pour présenter « la Commande publique socialement responsable : identifier les opportunités afin que les structures inclusives passent à l'action ». Cet événement a eu lieu à La Meauffe (50).

La journée s'est déroulée le matin autour des opportunités et panorama du département, et des craintes à déconstruire. Des ateliers ont été menés dans ce sens pour échanger sur ces craintes et difficultés réglementaires mais également sur les craintes et difficultés liées aux ressources humaines.

Enfin différents marchés ont été présentés, à savoir : la commande publique et réponses plurielles à la collectivités « l'exemple d'IPE environnement », le marché d'insertion et la mise à disposition de personnel, s'ajuster au besoin « l'exemple de OSE et de Granville Terre et Mer », et articuler commande publique et réponse aux besoins de recrutement des entreprises « l'exemple d'Humando et de Transdev ».

Pour des informations complémentaires, vous pouvez contacter l.bouvet@coorace-normandie.org

- **Intervention à l'atelier n°3 le 14 Novembre 2022 lors de la Journée départementale de la commande publique socialement responsable**

Le réseau RAN COPER a été présenté comme outil lors de cette journée organisée par la Fédération des entreprises d'insertion à Mont-Saint-Aignan (76).

Le matin, les sujets sur le développer et acheter durable et responsable, un carrousel autour du mode de rencontres rapides entre acheteurs et structures, et la signature de la convention pour le Développement Durable ont été abordés.

L'après-midi, trois ateliers ont été animés : atelier 1 « le bâtiment durable, c'est pro et responsable », atelier 2 « la mobilité inclusive », et l'atelier 3 « des outils pour faire appel à nos structures ».

Pour des informations complémentaires, vous pouvez contacter e.duval@lesentreprisesdinsertion.org

www.ran-coper.fr



[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)